

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

la force de celle-ci : "Liberté ou la mort." Ce qui signifie : "pense comme moi sur la religion, la politique et la morale; autrement tu l'exposes au danger certain de te faire racourcir d'un demi-pied. Pauvre Canadien, maintenant que tu es conduit par des hommes ennemis, acharnés du progrès, ton gouvernement retardataire te permet de faire instruire les enfants par des prêtres, et des Jésuites qui tiennent le progrès enseveli sous le boisseau. Avec des prêtres et des Jésuites pour maîtres, tu peux être certain que tes enfants ne sauront jamais ce que c'est que l'Électisme, le Panthéisme, le Socialisme, le Déisme, l'Atliéisme, l'Indifférentisme. Un gouvernement progressif se montrerait plus soucieux à l'égard de la jeunesse. Il saurait et soutiendrait que les enfants lui appartiennent avant d'appartenir aux pères et aux mères qui leur ont donné le jour—(doctrine progressive des heureuses régions qui m'ont vu naître.) Par conséquent, lui seul aurait le droit de leur donner des maîtres qui, certainement, auraient reçu mission de quelque Pontife de la Philosophie d'initier l'intéressante jeunesse Canadienne aux nobles connaissances que j'ai nommées plus haut. Canadiens, il est temps d'élever vos mains suppliantes vers le ciel et de faire la prière suivante qui nous a été enseignée par le grand Lama de la philosophie officielle des Collèges de France : "O toi, le grand Tout, qui es tout, qui résides en tout, qui cries avec la lime, qui glapis avec le renard, qui chantes avec le coucou, qui croasses avec le corbeau : O grand Tout, donne-nous un gouvernement progressif qui nous fasse part des découvertes des Fourier. Considérant, Proudhon, Louis Blanc, Pierre Leroux, ces flambeaux, ou plutôt ces soleils de la science progressive qui éclairaient le vieux monde et qui ne sont pas encore levés pour nous pauvres déshérités du progrès."

Messieurs et mes Dames, à un prochain entretien.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 19 AVRIL 1850.



Nos abonnés sont priés de vouloir nous faire parvenir aussitôt que possible le montant de leurs abonnements. Nous faisons instance auprès de tous pour que leurs abonnements nous soient payés AU MOINS A LA FIN DE CHAQUE SEMESTRE.

Le mal social et ses remèdes.

Aux yeux de l'observateur calme et impartial, la société de nos jours se montre atteinte d'une double plaie. D'un côté c'est le paupérisme qui la ronge, de l'autre ce sont des doctrines qui sapent les principes mêmes qui lui servent de base.—Le remède à ce double mal peut-il se trouver dans l'homme ou dans l'humanité réduite à ses seules ressources naturelles? Suffit-il, pour guérir la société, de la bonne organisation de ses pouvoirs, et peut-on rompre, à cet égard, sur la toute puissance de la mécanique politique ou sur la science appliquée à l'industrie? Voilà la grande question du siècle.

M. Guisot entre autres célébrités du jour dans son opuscule sur "La Démocratie en France", n'hésite pas à se prononcer pour la négative. Il croit que les institutions sont impuissantes à apporter un remède au mal, sans la sagesse et la vertu des peuples :—

"Si la foi chrétienne, dit-il, était plus puissante, le communisme et le socialisme ne seraient bientôt plus que d'obscures folies." Mais "il n'y a rien de plus anti-chrétien que les idées, le langage, l'influence des réformateurs actuels de l'ordre social."

Parlant ensuite de la confiance enthousiaste que l'on repose dans l'humanité, il dit :

"Ce sentiment était dominant, souverain chez nous en

1789; il a fait l'inséparable élan de l'époque. Il n'y avait point de bien qu'on ne pensât de l'humanité, point de succès qu'on ne voulût et qu'on n'espérât pour elle; la foi et l'espérance dans l'homme remplaçant la foi et l'espérance en Dieu."

L'épave ne s'est pas fait attendre. L'able n'y a pas longtemps résisté. C'est pourtant à ce même sentiment que s'adressent aujourd'hui les nouveaux réformateurs de l'ordre social. Par quelle incroyable arrogance repousserions-nous les leçons que Dieu prodigue devant nous depuis soixante ans? La France a besoin d'être moralement relevée et affermie. Ni l'esprit de famille, ni l'esprit politique ne suffiraient à la tâche. Il leur faut... le secours de l'esprit religieux. C'est le propre de la religion, et de la religion seule, qu'elle a de quoi parler à tous les hommes et se faire entendre de tous, des grands comme des petits, des heureux comme des malheureux."

Ces paroles du protestant Guisot sont dignes de son génie. Plus pénétrant que les esprits vulgaires, cet homme d'Etat reconnaît que les cruels problèmes qui tourmentent la société trouveraient leur solution dans le retour des esprits vers les principes religieux. Alors, comme il l'observe :

"Les riches, les grands de la terre s'appliquaient avec dévouement et persévérance à soulager les misères des autres hommes. Leurs relations avec les classes pauvres étaient incessamment actives, affectueuses, moralement et matériellement bienfaites; les associations, les fondations, les œuvres de charité traitant partout contre les souffrances et les péchés de la condition humaine."

"Les pauvres, de leur côté, les péchés de la terre, se soumettaient aux volontés de Dieu et aux lois de la société; ils cherchaient dans le travail régulier et assidu, la satisfaction de leurs besoins; dans une conduite morale et précieuse, l'amélioration de leur sort; dans l'avenir promais alléger à l'homme, leur consolation et leur espoir."

Il ne manquait rien à ces hautes considérations, si M. Guisot eût ajouté que le seul catholisme ne, avec sa mission divine et la grâce qui l'accompagne, peut ramener dans la société la chaleur morale qui y est éteinte, et la rendre assez sérieusement et effectivement chrétienne pour que la charité éclose dans les classes riches, l'égoïsme et l'ambition, et pour que l'attitude d'une vie meilleure au delà de la vie présente, fasse accepter sans révolte par les pauvres les labours et les privations de celle-ci.

La suite au prochain numéro.

Lectures de M. Brownson.

Nous ajoutons notre analyse des dernières Lectures de M. Brownson pour faire place à la correspondance suivante qui contient une appréciation du caractère et du talent du savant Lecteur, et quelques observations apologétiques etc.

M. L'ÉDITEUR,

Quelle différence d'opinion qui puisse exister parmi ceux qui ont en la plaisir d'entendre les lectures de M. Brownson, tous doivent convenir qu'il est en lui une qualité qu'il possède à un degré éminent : c'est le courage moral, et par suite, une hardiesse de langage qu'une conviction sincère seule peut donner, et un énoncé ferme de ce qu'il croit être la vérité, qui ne peut venir que de la foi vive qu'il repose dans l'enseignement de l'Église, dont il se déclare l'enfant avec une si manifeste satisfaction. Et c'est ce qui fait qu'il parle si différemment de ceux que l'on a coutume d'entendre. Il parle du fond du cœur, il proclame sans crainte ce qu'il croit franchement et honorablement, et c'est pour quoi en l'entendant, son auditoire ne peut s'empêcher de sentir qu'il entend un homme consciencieux, un homme doté d'un esprit supérieur, un homme enfin qui ayant pu abondamment à la source de la vérité Catholique, parle comme ayant autorité de parler, et non pas comme les Scribes."

Il est incapable de se faire l'apologiste d'une opinion nuisible, ni de taire ce qui doit paraître désagréable aux oreilles du préjugé et de l'ignorance.

Maintenant, parce qu'il exprime, sans hésitation aucune, ses convictions intimes et profondes, ceux qui diffèrent le plus d'opinion avec lui, peuvent-ils l'accuser d'un manque de courtoisie? Si ses conclusions semblent dures, c'est uniquement parce que, ses prémisses une fois admises, par une stricte application des lois de la logique, il est impossible de les éviter; et ce qu'il affirme de la nécessité d'une entière *Tolérance Religieuse*, ne peut choquer que celui qui ne la lie pas avec une entière *Tolérance civile*.

En un mot, M. Brownson est un honnête

homme, qui ne s'abandonnera jamais le proclamer la vérité parce qu'elle serait désagréable à quelques esprits. Ce trait de son caractère se dessina d'une manière frappante dans plusieurs passages de sa Lecture de mardi soir, lorsqu'il fit toucher du doigt les résultats de la Révolution Religieuse du XVI^e siècle, et les conséquences inévitables de la destruction sacrilège des Établissements Monastiques, en Angleterre, comme démontrés par la condition actuelle du pauvre, dans ce Pays.

En même temps, comme on devait naturellement s'y attendre, le Lecteur fit allusion, avec une noble indignation, à la conduite de ces soi-disant "hommes Évangéliques," plus rapprochés de lui, qui avec le nom de Dieu sans cesse sur les lèvres, mais avec la malice, la haine et l'absence de toute charité dans leurs cœurs, voudraient, sous un faux prétexte de bien public, détruire de même les Établissements Ecclésiastiques de notre pays, ces glorieux monuments non seulement de la piété, mais de la politique clairvoyante de nos ancêtres Canadiens.

En agissant ainsi, M. Brownson mérite les remerciements de tout Canadien attaché à sa terre natale, et sincèrement désireux du bonheur de ses habitants. Il mérite les remerciements de tout homme honnête, qui abhorre le vol lors même qu'il serait commis sous l'hyppocrite prétexte du service de Dieu. Il mérite les remerciements de tout Catholique, de tout Chrétien de quelque dénomination qu'il soit, dans le sein duquel se trouve encore une simple étincelle de charité.

Est-ce, par hasard, qu'en agissant ainsi, il mérite d'être taxé d'un manque de courtoisie vis-à-vis de ses auditeurs Protestants? Point du tout; non plus que d'une attaque illégitime contre les Institutions Britanniques. Le Lecteur en s'efforçant de faire ressortir les résultats inévitables de la Réformation en Angleterre, de montrer ce qu'il a gagné le peuple de ce pays par la subordination de l'Ordre Ecclésiastique à l'Ordre Civil, suit tout simplement l'excellente et vieille maxime : "pour juger d'un arbre, il faut en examiner les fruits." Et par similitude, pour juger du résultat social du Protestantisme, il faut examiner la condition sociale du pauvre.—Il a mentionné l'Angleterre, parce que l'Angleterre est le pays du Protestantisme par excellence, le pays où le Protestantisme est établi par la loi, et où depuis 3 siècles, il a été à même de subir la plus belle de toutes les épreuves.—Mais, hélas! quel spectacle la protestante Angleterre offre à l'observateur! Dans ce pays essentiellement protestant, qui se vante, et peut-être avec raison, de ses progrès dans les arts mécaniques et dans la partie matérielle de la civilisation, que voit-on? Un amas plus monstrueux de dégoûtante misère que n'en montre l'histoire d'aucune nation, l'Irlande exceptée. Et tout le monde sait à quoi est due la plus grande partie de la misère de l'Irlande. C'est à la tentative impie d'hommes d'une autre génération, (car, soyons justes, acquitons les hommes de l'époque actuelle de la solidarité d'une aussi éclatante démence) d'implanter par le recours à des lois pénales le Protestantisme dans le sein d'une population Catholique.

De même que pour juger des effets de l'impie modernité sur le bien-être moral d'un peuple, notre attention se dirige naturellement vers la France; ainsi, pour apprécier les fruits d'une autre phase de la même infidélité, qu'on appelle le protestantisme, nous sommes conduits à examiner la condition sociale du pauvre en Angleterre.—Et, qu'apercevons-nous?—Non pas deux classes, les riches et les pauvres, autant que deux nations distinctes et séparées.—Distinctes dans leurs naissances, dans leurs vies et dans leurs morts.—Deux nations distinctes qui croissent l'une à côté de l'autre; réunies, et cependant si distantes l'une de l'autre; issues du même sol, et cependant étrangères l'une à l'autre. Leur commun langage n'est que le véhicule de leur mutuelle antipathie; pas un lieu, pas un gage d'union entre elles!—Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi. Il y eut un temps où l'Angleterre mérita justement de porter le nom de "joyeuse Angleterre." Oh! oui, mais alors c'était la Catholique Angleterre.—Alors le riche reconnaissait dans son Frère moins fortuné un membre souffrant de Jésus-Christ, qui de-

vait être nourri, aimé, soigné, pour l'amour de lui; et non pas comme aujourd'hui, un pauvre qu'il fait enfermer dans une Maison de Travail ou plutôt dans une Prison, (*ou à Poor Law Union Bastille*) et séparer de ses amis et parents;—un pauvre qu'il faut maintenir vivant plutôt que mourir, au moyen d'une si petite quantité de nourriture qu'elle ne peut que l'empêcher de mourir de faim—et encore cette nourriture lui est-elle donnée à regret, moi is pour l'amour de Dieu que par la crainte de la Révolution.

Il y eut un temps où les hommes prêtaient l'oreille à l'enseignement de l'Église, et non à la voix de l'Économiste politique; où ils étaient guidés, dans leur traitement envers le pauvre, par l'espérance du ciel et non par le prix du travail au marché; où la cloche du convent ou du monastère annonçait à celui qui avait faim, à celui qui était nu, de la nourriture et des vêtements; à l'orphelin et à la veuve un asile, un abri contre les maux de la mort.

Hélas! ces jours n'existent plus que dans le souvenir de l'antiquaire! Depuis la Réformation les Anglais peuvent bien dire avec les *MAGNÈS LUT* : "Nous avons changé tout cela." Et comment le dire sans une vive indignation! Les "Évangéliques Canadiens" nous exhortent à en faire autant!—Ici dans notre Canada, nous avons deux races qui vivent en paix et en harmonie. Puisse cette harmonie durer longtemps! Puisse ces deux races apprendre à se respecter d'avantage chaque jour et à respecter mutuellement leurs droits! Car, Dieu sait ce que deviendrait le sort de notre pauvre patrie, si les persévérances éphémères de quelques fanatiques contre nos Institutions ne devaient bientôt cesser.—Nos Amis Catholiques, oyez à tous, les misères spirituelles et temporelles, *enchaînées et enchaînées* que notre Canada n'offre aux yeux du haineux et pénible spectacle présenté par le pays Protestant par excellence.—Dieu nous préserve des réformes de la Réformation!! J. N. LAIQUE.

BULLETIN.

Projet d'une confédération des Provinces.—Censure à ce sujet.—Requête de Louis et Louis de Haut-Canada.—Le Colonel Prince.—Esprit du Herald.—Déclaration de M. Merritt.—La prochaine session de la Législature.

La Ligue, sans faire infiniment de bruit dans la mêlée des partis hostiles au présent état de choses, donne néanmoins signe de vie de temps à autre. Mais le moment paraît être venu pour elle de reprendre son travail inachevé de 1849. Le *Statesman*, le seul journal d'une assemblée récemment convoquée à Toronto par le "Comité central" de l'Association, et à laquelle n'aurait été présent aucun délégué du Bas-Canada, ajoute :

"Nous croyons que les membres présents sont unanimement convenus de préparer une adresse aux membres de la Ligue sur l'état actuel des affaires en l'accompagnant de requêtes que l'on fera signer au peuple et présenter ensuite à notre parlement ainsi qu'un parlement impérial; un premier afin de lui demander, et un second afin qu'il autorise une convention des cinq Provinces de l'Amérique Anglaise du Nord, à l'effet d'adopter une constitution Fédérale, ci-après sujette à l'approbation impériale."

Le *Herald* d'hier dit à son tour : "Avant de demander la permission d'adopter une constitution Fédérale pour les cinq Provinces de l'Amérique Anglaise du Nord," nous pensons qu'il serait bon de s'assurer si le peuple d'a une des cinq, désire une pareille union. Du moins n'avons-nous vu aucune démonstration, même la plus légère, d'un tel désir; de même que nous ne pouvons voir la possibilité d'aucun avantage qu'une pareille union pourrait produire en faveur d'aucune des provinces confédérées."

La certitude des avantages de l'annexion n'est pas plus probable, car de même que celle des résultats d'une confédération, elle n'a d'autre base que des calculs et des espérances plus ou moins sincères. En politique on ne prouve point l'avenir par des calculs, on ne convainc pas par des espérances. Le *Gazette* ne sera donc pas ébranlée par les doutes du *Herald* sur la popularité du système fédératif; et le *Herald* n'abandonnera pas non plus son extrême confiance dans le système annexionniste, bien que la popularité n'en soit guère meilleure. Le peuple saura sans doute ce qu'il doit faire.

Une requête a été mise en circulation dans le comté d'Essex pour y être signée; elle conclut à l'indépendance des colonies, et, malgré cette tendance anti-annexionniste, le *Herald* l'a citée (N^o de 16 avril) d'une manière approbative.—Qui s'y serait attendu?—Le même journal dit que cette requête parcourt aussi les deux comtés de Kent et Lambton, outre celui d'Essex (qui a pour représentant le colonel Prince), et qu'elle y obtiendra la généralité des signatures.

On attribue au colonel Prince la paternité de ce manifeste en forme de requête, où l'on voit à côté des plus belles protestations de loyauté et de fidélité envers la Souveraine, l'expression du besoin de rompre avec elle.

Sur la même page du *Herald* dont nous venons de citer la date, est une autre équivoque comme il ne s'en trouve que dans les journaux de cette catégorie. On vient de voir que la requête l'Essex adopte la loyauté pour parvenir à l'indépendance, et n'en est pas moins approuvée pour cela du *Herald*. Une autre communication où respire un sentiment tout contraire écrit en haine de cette loyauté, est accueillie avec éloges par le *Herald*. Mais ici l'on serait embarrassé de dire s'il s'agit d'annexion ou d'indépendance proprement dite.

"Nous avons reçu samedi dernier, dit-il, la lettre qui suit. Nous n'avons pas besoin de dire que de telles preuves de triomphe des principes d'indépendance parmi nos amis du New-Brunswick sont particulièrement flatteuses.

A continuer.

Puis il cite la lettre de son correspondant qui débute ainsi qu'on va le voir :

"Messieurs,—J'inclus dans la présente £10 avec une liste de noms pour autant de copies de votre journal le *Montreal Herald*. On l'admirait beaucoup dans ce quartier pour le ton sur lequel il traite la grande question coloniale du jour. Tous les yeux sont tournés sur le Canada au sujet de sa solution. Nous, dans cette province, avons été jusqu'ici caractérisés comme étant particulièrement loyaux, et nous sommes *parfaitement* loyaux à l'heure qu'il est; mais cet article *faussé* tant en vogue, est maintenant apprécié ce qu'il vaut."

Il y a évidemment dans la rédaction de quelques feuilles dont la virulence de déclamation ne saurait dérober au lecteur attentif le vide des moyens qu'elles emploient et celui du système qui leur sert de base. Nous aurons encore plus d'une occasion de le démontrer.

Plusieurs des organes du mécontentement, à bout d'occasions, peut-être contre le ministère, lui reprochent son silence sur les lois dont aura à s'occuper prochainement notre Législature. Si des ministres s'avisent pour le bon plaisir de ceux qui le veulent, de se livrer avec eux et en dehors des débats législatifs, à la discussion des mesures dont ils méritent le projet, la scène ne ferait pas d'être divertissante, mais plus inutile encore, que divertissante. Pourquoi donc une législature et des représentants du peuple!

M. Merritt, le nouveau Président du bureau des Travaux Publics, exprime avec franchise dans son Adresse à ses constituants du comté de Lincoln, ses vives et celles du ministère sur les réformes dont s'occupe la presse. Voici le passage de cette adresse qui a trait à ce sujet :

"L'État que la présente Administration est opposée à un rattachement, paraît prévoir en quel que sorte, si tel était le cas, je ne me risquerais pas à vous demander la continuation de cette confiance que j'ai si longtemps possédée. M'étant départi d'un office de mille ans par année pour en prendre un de sept cents cinquante, vous n'exigez pas d'autre preuve objective de ma sincérité sur ce point."

Il est notoire que les membres de l'Administration, loin d'avoir méconnu les principes de l'économie publique, ont depuis longtemps manifesté leur adhésion à tout ce qu'il est convenable et juste d'effectuer en ce genre. La réforme économique a déjà même reçu un commencement d'exécution qui ne laisserait aucun doute sur leurs intentions à cet égard, si l'état permis de leur en supposer gratuitement de mauvaises. Les sessions futures de notre Parlement feront je-gere mieux encore de l'esprit qui anime les membres de notre cabinet libéral relativement à cette matière. Mais rien n'empêche ceux qui se sont faits les arbitres de la conduite du cabinet et les grands des destinées du peuple, de tenter les moyens directs pour s'assurer de la justice de notre énoncé. Le peuple sait d'ailleurs, qu'il a le droit de recourir à la législature.

Voici ce que dit le *Harmon Signal* touchant la session de notre parlement qui sera ouverte le 1^{er} mai :

"Personne, à part les membres du cabinet, ne prétend rien savoir concernant les mesures en contemplation, et nous ne voyons pas ce qu'il peut résulter d'avantageux de conjectures oiseuses et de soupçons sur cette matière. Pour nous, nous ne nous serions pas d'inclination à poser un problème en cette occasion. Nous pourrions conjecturer bien, et il est, plutôt possible que nous conjecturerions mal—les chances sont aussi contre nous; et, contrairement à nos ambitions nous n'avons pas la renommée de faux prophète, nous nous abstenons entièrement de conjectures. Outre cela, nous pressions que nos insinuations, nos souhaits et nos hypothèses n'auraient pas l'effet de changer les intentions sages et les décisions arrêtées du gouvernement. Ce serait mal penser de nos gouvernements que de supposer qu'ils seraient à la veille de se reconstruire avec le Parlement sans s'être entendus sur la ligne politique qu'ils auront à suivre pour se maintenir au succès... Le parti tory est plein d'espérances et de prédictions. Il proclame que les ministres ne tiendront pas ensemble un mois, et même qu'un bout de ce temps ils seront abandonnés de la pluralité de leurs appuis. Ces prédictions ne sont qu'une modification de ses espérances, et seront bientôt classées dans la multitude des fausses prophéties qui nous ont amusés les années précédentes! Nous sommes pleinement convaincus que les ministres se maintiendront ensemble, et que presque tous ceux qui les ont appuyés à la session dernière, continueront de le faire même jusqu'au terme du présent Parlement, et lors, et non auparavant, commencera le fort de la guerre." En même temps nous espérons que les amis de la réforme seront honorables, sages et patients. Le ministère proposera et soutiendra des mesures utiles et libérales. Elles ne plairont pas à chaque individu, mais elles ont au moins droit au bon accueil et à la considération pour le bien qu'elles assurent."

Messe et chemin de croix de l'Empérance.

Voici les bateaux à vapeur qui arrivent à notre port. Ils nous apportent les bons et paisibles habitants de nos campagnes qui pressent tous aujourd'hui voyagent sous le drapeau de la tempérance. Malheureusement ils trouvent sur la route, et dans notre ville, de trop fines occasions de faire usage des liqueurs fortes auxquelles ils ont généreusement renoncé. Nous avons la consolation d'apprendre que beaucoup résistent à toutes les sollicitations qui leur sont faites par le ennemis jurés de la Société, qui voudraient encore spéculer sur les excès d'intempérance, pour faire des brésors d'iniquité qui devront, comme tant d'autres fruits d'une manière aussi inique, se fondre et

miracles de grâces qui éclataient sur cette famille étrangère.

Mme W... n'avait plus, pour ainsi dire, que la vie de l'âme qui se peignait dans ses yeux. Ses deux filles, à genoux au milieu de la chambre, éclataient en sanglots et disaient à haute voix : "Que ne pouvons-nous mourir aussi, nous, et recevoir celui qui va se donner à elle!" Le petit Charles, appuyé sur le lit, se prosternait devant sa mère, qu'il ne cessait de regarder. Quand la procession entra, Anna tomba le front contre terre en poussant de grands cris; il fallut l'emporter. M. W... seul, tranquille, la surprise pénible qu'en éprouvait troubla tout mon bonheur. Je sus peu après que d'horribles douleurs de tête l'avaient forcé de se mettre au lit.

Le prêtre trouva la malade si près de sa fin qu'il lui donna l'extrême-onction, dont elle suivit des yeux toutes les prières, puis il lui appliqua les indulgences de la bonne mort et se retira. Quelques instants après, M. W... n'ayant pu se lever, l'envoya chercher. Monsieur Pabbé, lui dit-il, vous avez ouvert à ma femme une porte qui restait fermée à celui qu'elle ne devait pas quitter; vous l'avez introduit furtivement dans l'Église; soyez béni, cependant. Je ne me sens pas la force de vous rien reprocher aujourd'hui. Emilie a trouvé dans votre Église joie pour sa vie, repos pour son dernier jour; soyez béni.

Bientôt il se leva, se traîna près de sa femme, la serra dans ses bras; puis, levant les yeux au ciel, il entra dans sa chambre. Inquiète de son absence, je fus le trouver quel-

que temps après. J'écrivis, me dit-il, au père et à la sœur de ma femme, et je leur annonçai que sa maladie ne laisse plus d'espoir; puis me tendant le papier en silence, il me montra du doigt ce qu'il fallait lire : "Quand vous recevrez cette lettre, que vous serez-je?" "J'ai fait, comme le roi Clovis, le vœu de n'avoir d'autre Dieu que le Dieu de mon Emile." "Et si la mort est vaincue. Ainsi, en apprenant qu'il vous reste une fille, une sœur, vous saurez aussi que votre fils, que votre frère est catholique. Et si ce Dieu, que je n'adore pas encore, m'arrache la compagnie de ma vie... je le serai encore, car mon cœur qui se débat sous la main qui le presse, reconnaît enfin son maître. Oui, je le sens, et malgré toutes mes résistances, je le crois, il y a un Dieu puissant vers lequel il nous faut lever des mains reconnaissantes quand nous sommes dans la joie; il y a un Christ souffrant, dont il nous faut baiser la croix quand nous sommes dans la douleur; il y a un pain fortifiant et divin dont il nous faut manger quand nous tombons dans la défaillance et l'anéantissement."

Où, s'écria-t-il en répandant des larmes, je l'ai fait, ce vœu! Oui, je me suis mis à genoux; j'ai forcé mes mains à se joindre; j'ai prié et j'ai promis; Dieu ne le rendra.

La mort, en effet, recula pas à pas. Bientôt les médecins déclarèrent que le danger s'était éloigné; et, peu de temps après, elle entra dans une convalescence dont la longueur fit connaître la gravité de la maladie. Cette convalescence dura plus de six semaines.

Les premiers jours, tout à l'étonnement du miracle, tout à la joie d'embrasser son Emile, qu'il avait eue perdue pour toujours, les lèvres de M. W... ne s'ouvraient qu'à d'ardentes actions de grâces; mais bientôt, s'habituant à son bonheur, il se mit à considérer les devoirs et les obligations de cette religion à laquelle il s'était voué. L'âme, malgré lui, avait pris son essor; mais le corps, roidi par l'orgueil, engourdi par de vieilles habitudes, éloigné par d'intimes répulsions, le corps ne pouvait se soumettre; il se révoltait à l'idée de prier, de s'agenouiller devant un homme, et se refusait à tracer sur son front le signe visible de cette foi à laquelle, cependant, il ne pouvait plus échapper. Environné de tentations, obsédé de doutes, embarrassé de mille obstacles, accablé d'incertitudes, il se devint à charge à lui-même et tomba dans une froide et sombre mélancolie. Ne cessant de prodiguer à sa femme des soins empressés, il se refusait cependant à tout épanchement avec elle, et ne répondit plus que par d'amères mottures aux paroles de Mme S... La seule espérance qui restait à sa femme, c'est qu'il lisait encore les écrits de celle qu'il avait si longtemps appelée son Ange, et ceux du savant théologien que Dieu lui avait donné pour ami. Voilà ce qui soutenait la pauvre Emile et lui laissait la force de se guérir. Pour moi, plus effrayée que jamais, je répétai souvent à Mme S..., comme malgré moi, ces désolantes paroles de l'Évangile : Et Pétal de cet homme devint pire que le premier.

laisser leurs injustes acquéreurs dans une misère bien méritée et qui n'excite la compassion de personne.

Mais il faut l'avouer, il en est quelques uns qui par faiblesse se laissent gagner et qui aiment à croire qu'en voyage l'engagement à la Tempérance n'oblige plus.

La Société de Montréal pour se fortifier elle-même contre les dangers de la réchute; et pour porter secours à ses frères de la campagne, fait chaque semaine à l'Eglise Cathédrale deux exercices de religion bien propres à remplir le cœur d'une noble ambition pour l'accomplissement des devoirs qu'elle s'est imposés de ne jamais user de liqueurs fortes.

Le premier de ces exercices est le chemin de la croix qui se fait à 7 heures du soir, tous les lundis. A cette heure tous les vaisseaux à vapeur sont rendus au Port et remplis de gens qui s'y logent pour ne pas mettre le pied à l'amberge. Ils sont invités de venir au chemin de la Croix, afin d'y prier avec leurs frères de la ville, pour la persévérance qui peut seule conserver la belle œuvre de la Société. Le second est la messe tous les vendredis à 5 heures du matin. Une fois par mois elle se change en messe solennelle, la Relique de la vraie Croix y est toujours exposée, et l'on y fait des prières particulières pour le succès de la Société. Nos braves gens de la campagne y trouvent encore leurs frères de la ville disposés à prier avec eux, pour demander tous ensemble que leur Société ne périsse jamais; et quelle soit au contraire glorieuse et triomphante jusqu'à la fin des siècles.

(Communiqué.)

Album Littéraire et Musical de la Minerve (Lieuison de Mars) publié par Ludger Dagenay, Bureau de la Minerve, N° 15, rue St. Vincent, Montréal.

Dans chacune de nos précédentes appréciations de l'Album de la Minerve, nous avons toujours continué par parler de la littérature. Cette fois, nous voulons, par courtoisie ou peut être par fantaisie, donner le pas à la musique. Le morceau dont nous gratifions aujourd'hui l'Album est une romance qui a pour titre les deux acts suivants: "Les saisons." Les paroles sont de Pascal Ramé et la musique de Antoine Berthod. Des vers nous n'avons que peu de choses à dire: ils sont doux, ils sont gracieux, ils impriment bien les quatre époques de l'année. Quant à la partie musicale, nous n'entreprendrions pas de décider si elle est bonne ou si elle n'est propre qu'à égarer les oreilles, et en voici la raison. Au mois de mars dernier, nous nous sommes permis de blâmer sous le rapport musical le choix qui avait été fait pour l'Album, et nous avons fait à cet égard sur notre tête une vraie tempête. Or, comme nous ne voulions rien avoir à démêler avec les musiciens en ceux qui s'ingèrent d'entendre quelque chose en musique, nous nous abstenions d'ailleurs de censurer la portion notée des Romances. Ça ne les empêchera pas pour cela d'être trouvées maussades, si elles le sont, et d'un autre côté ça épargnera à nos amis musicaux la peine d'user de répressailles envers nous en quoi que ce soit.

De la suite de l'Histoire de Napoléon par Marc de St. Hilaire, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit: c'est intéressant, c'est instructif, c'est amusant. Nous disons la même chose de "La Hongrie," ce sont des pages historiques, qui doivent, par les sentiments qu'elles contiennent et par les faits qu'elles déroulent, nous faire sympathiser avec le peuple héroïque et religieux qui à l'honneur qu'il est, souffre encore tant de tortures de la part de ses ennemis qui le devraient être que ses protecteurs reconnaissants.

Ottile est une Chronique Flamande qui est empreinte de ce sentiment religieux si universellement répandu au moyen âge. On y voit ce que peut la foi et la piété, tandis que d'un autre côté on est plein d'admiration pour le repentir d'un grand coupable qui, loin de s'enfuir et de fuir contre les pensées de retour que lui accorde la providence, reconnaît humblement qu'il est un grand pécheur, et rentre dans une meilleure voie par le repentir et l'aveu sincère de ses crimes. Ottile est donc un chapitre que nous recommandons à l'attention des lecteurs de l'Album.

La suite d'Une de perdue, deux de trouvés, si longtemps attendue, se trouve dans la livraison dont nous parlons; mais il y en a trop peu pour que l'intérêt soit soutenu; il y en a à peine assez pour l'intelligence du sujet. G. B. nous y donne ce qu'il appelle des "Fragments du mémoire de M. Meunier." En toute sincérité, nous avouons que le ton qui règne dans ce mémoire est plutôt celui d'un nouveau écrit à temps perdu et pour l'amusement du lecteur que celui d'un mémoire d'ordre tombé d'un père à son fils. Il s'y trouve trop de détails mesquins pour que le naturel y soit conservé. D'ailleurs on y reconnaît encore un des grands défauts de G. B., à savoir que nous lui avons indiqué, et ce défaut c'est l'invariabilité, c'est le surréalisme, le merveilleux outré. Et pour en finir, nous ne pouvons contredire, dans les fragments que nous donne G. B., (si ce sont là les seuls fragments qu'il veuille nous donner) la cause pour laquelle le Père Meunier avait eue à son fils qu'il était son père. Car il avait beau avoir mal agi envers Mme. Meunier son épouse, il n'y avait pas de raisons de faire croire à son fils qu'il était tout simplement son bienfaiteur. Cette dernière remarque nous la faisons, afin que si elle paraît bien fondée, G. B., puisse remédier à ce défaut dans la suite de son œuvre d'imagination. Ce sont là les reproches que nous avons à faire à cette partie d'Une de perdue. Nous ne disons pas à l'auteur qu'il écrit avec facilité, qu'il fait ses descriptions avec goût, que ses récits sont soutenus et piquants, que les dialogues sont généralement pleins de naturel; tout cela se voit en lisant, et d'ailleurs comme les défauts sont en général au bien moins grand nombre que les qualités dans les ouvrages de

fiction, il est toujours plus facile d'indiquer les premiers que de rendre justice aux seconds.

Atcha est une excellente peinture de mœurs arabes. Quant aux scènes de l'Amérique du Nord par J. Tolmer, quiconque aime à avoir une idée des coutumes américaines et des rapports des noirs et des blancs, doit les lire et les méditer. Elles lui offriront l'occasion d'une foule de réflexions utiles sur la position de la race nègre en Amérique, sans compter qu'elles le charmeront par la manière élégante dont elles sont décrites.

L'Album contient encore deux jolies pièces de poésie, l'une par un anonyme et l'autre (l'Hiéronelle) par Siméon Péronat. Elles sont suivies de quelques morceaux détachés, et d'un rébus qui nous fait passer tour à tour par le camp, l'île, le nid, le foin, l'os et le ratelier, et nous met en présence de deux ânes qui, par leur position, nous apprennent que "quand il n'y a plus de foin au râtelier les ânes rient." A bon entendre, salut.

Avant de terminer, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici le petit morceau suivant que nous fournit l'Album. C'est une Légende Orientale; elle nous apprend ce que vaut la fameuse doctrine de certains gens qui crient à toute heure du jour: "Les hommes sont égaux!"

"Un jour, rapporte la légende, le pacha dit au sultan: Tous les hommes sont égaux devant le prophète. Pourquoi donc as-tu un trône, quand je n'ai qu'un divan; un empire, quand je n'ai qu'une province?—Il se peut que tu aies raison, répondit le sultan; demain tu auras mon trône et mon empire, si tu trouves le moyen de rendre en effet tous les hommes égaux.—Le Pacha sortit enchanté, et fit proclamer aussitôt l'égalité de tous les enfants de Mahomet. Mais à sa porte il rencontra un vizir qui lui dit: Pourquoi donc as-tu une province, quand je n'ai qu'une ville; un turban de pierres, quand je n'ai qu'un turban d'or?—Demain, répondit le pacha, tu auras une province et mes pierres. —Et le vizir était dans la joie, quand un capitaine lui dit: Pourquoi donc as-tu une armée, quand je n'ai qu'un bataillon; lorsque moi-même je suis coiffé d'or, quand je suis coiffé de soie?—Demain, répondit le vizir, tu auras mon armée et mon turban d'or.—Mais un lieutenant dit au capitaine: Au nom de l'égalité, il me faut ton bataillon et tes insignes.—Et le cavalier au lieutenant. Je veux ton rang et ta soldé.—Et le fantassin au cavalier: Donne-moi ton cheval et ton sabre, et prends mon fusil qui est trop lourd à porter. Et chacun répondait toujours: Tu les auras demain: car chacun s'était égalé à son supérieur, sans penser qu'il laissait un inférieur derrière lui. Mais comme tous avaient encore un supérieur au dessus d'eux et qu'aucun n'entendait rester subalterne, ils voulurent s'élever sans cesse au nom de l'égalité.

"Si bien qu'une horrible guerre civile s'alluma, et que, faite de pouvoir s'accorder, on s'entre tua d'un bout à l'autre de l'empire, les vainqueurs se disputant les dépouilles des vaincus, et l'inégalité reparut toujours après chaque déplacement. Ceux qui survivaient étaient plus acharnés et plus misérables encore que ceux qui avaient péri, lors qu'un pauvre esclave, qui avait gardé sa condition sans envier celle des autres, parla ainsi aux sultans détronés, aux pachas dépouillés, aux vizirs commandés, aux capitaines sans bataillons, aux cavaliers démontés, et aux fantassins sans armes:

"Chacun de vous se croyait plus heureux que moi, et je suis maintenant plus heureux que vous tous. Savez-vous pourquoi? C'est qu'il y a un prophète plus grand que votre prophète, et qui a dit ceci dans son livre: Le cèdre protège la tête de l'hysope, et l'hysope nourrit la racine du cèdre. Ils ont donc besoin l'un de l'autre également, et c'est là la véritable égalité. Il y aura toujours des pauvres parmi vous, car le bonheur de l'homme n'est point de ce monde. Bienheureux sont ceux qui pleurent ici bas; ils seront consolés là haut. Malheur à ceux qui rient au lieu de donner aux autres; car il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un mauvais riche d'entrer dans le royaume de ciel. Et ce prophète est mon Dieu," ajouta l'esclave en faisant le signe de la croix. (Communiqué.)

Californie.

La lettre suivante qu'a bien voulu nous communiquer M. l'abbé Chiniqy, ne manquera pas, nous l'espérons, d'intéresser nos lecteurs.

S. Francisco, 23 février 1850.

Mon cher Frère, Me voilà enfin rentré à S. Francisco, cette ville de prodiges, après une traversée de Panama de 54 jours. Samedi dernier (le 16) nous jetions l'ancre dans la magnifique Baie sur les bords de laquelle la ville est assise.—S. Francisco grandit avec une incroyable rapidité. Déjà elle couvre un espace de plus d'une lieue de long sur autant de profondeur.

Ma première pensée en mettant le pied à terre fut de me diriger vers le bureau de Poste pour retirer les lettres que je m'attendais d'y trouver.

Quel n'a pas été mon désappointement de n'y rien avoir à mon adresse! Car, combien de fois pendant les longues heures de la traversée, je me consolais dans la pensée qu'à mon arrivée ici, je trouverais une lettre de toi et des nouvelles de ma famille! Mais me voilà cruellement trompé... Si encore je pouvais en recevoir bientôt! mais malheureusement, d'ici au 6 mars, il est inutile d'y songer: car je pars pour les mines le 25, et une fois dans l'intérieur, il ne faut plus y penser... Cependant ce désappointement si grand, l'a été encore bien d'avantage, si je n'eusse eu la bonne et

heureuse pensée de le mettre à l'instant au pied de la croix de Jésus Christ!

De la poste, je me dirigeai donc vers une chapelle sur laquelle j'apercevais le signe de ralliement pour nous Canadiens: la croix. Mais c'était une chapelle Wesleyenne. Déjà, j'aperçus, au loin, sur le penchant d'une colline une grande croix noire, placée sur une maison. A l'instant je me dirigeai vers elle. C'était l'Eglise, en même temps que l'humble demeure des missionnaires catholiques de S. Francisco.—L'entre: un prêtre français était à l'autel, offrant le St. Sacrifice. J'aperçus, dans un confessionnal, un autre prêtre que je reconnais à l'instant. C'était le bon M. Langlois, qui m'avait honoré de son amitié lorsqu'il était professeur au collège de Ste. Anne. Aussitôt la messe finie, je le suivis et l'abordai au moment où il sortait de la chapelle. Il m'en tint bientôt reconnu, et son bonheur de me revoir semblait égal à celui que j'éprouvais à me jeter entre ses bras. Je montai avec lui dans le petit grenier où il se retire et après lui avoir donné les nouvelles les plus récentes du Canada, je lui remis les lettres qu'on m'avait confiées pour M. Brouillet, qui était parti depuis quelque temps pour l'Orégon. Depuis cette époque je vais le voir deux et trois fois par jour. Il est très occupé en ce moment, car il fait bâtir une église assez considérable à côté de sa chapelle.

Tu seras peut-être surpris que je sois resté si longtemps à Panama. Cela est dû aux mauvaises nouvelles que je reçus au moment où j'allais m'embarquer. Et aujourd'hui, je bénis la Providence. Car si je fusse arrivé pendant l'hiver à S. Francisco, n'ayant pas la bourse mieux garnie que je l'avais, il m'aurait fallu travailler à une piastre par jour, et en payer au moins deux de pension, vu qu'il n'y a aucun moyen de travailler aux mines pendant l'hiver. Les villes de la Californie, pendant cette triste saison, se sont trouvées tellement surchargées de population, que le pain y a été vendu à une piastre la livre. Beaucoup de personnes se sont endettées pour vivre, au lieu de ramasser de l'argent comme elles pensaient le faire. Maintenant les gages sont augmentés et l'on paie 5 piastres par jour aux journaliers ordinaires. Mon bon et fidèle compagnon Jean Fortin est à l'ouvrage, depuis notre arrivée, à ce prix. Pour moi, je ne trouve rien de mieux que de monter tout de suite aux mines, et je l'entreprendrai avec moi.

Pour bien faire le voyage de New-York à S. Francisco, il ne faut pas moins de 400 piastres et il en faut encore environ 150 de S. Francisco aux mines. Tu vois que je me serais trouvé bien loin de mes comptes, si la divine Providence n'était venue à mon secours à Panama, en me donnant la chance de trafiquer sur les tickets d'une manière tout à fait avantageuse.—Ici on paie une piastre pour coucher et une piastre pour chaque premier repas qu'on veut prendre dans un hôtel.

J'ai rencontré ici, pour la première fois, des Chinois!—ils se font remarquer par leur sobriété et leurs bonnes mœurs;—ils portent bien le costume de leur pays qui consiste en un petit mantelet avec des pantalons si larges qu'on dirait une jupe; ce qui leur donne un air et un marcher ridicule. Je vois ici des hommes de presque tous les pays du monde; et, ce qu'il y a de piquant dans ce mélange de tant de peuples divers, c'est que chacun conserve le costume, les mœurs et les usages de son pays. Mais, au milieu de cette population si bizarrement composée, on distingue surtout l'industriel et actif américain dont les ateliers et les splendides magasins remplissent déjà la ville.

Les Mexicains se font particulièrement remarquer par les maisons de jeux et de débauches qu'ils tiennent. J'ai vu dans une de ces maisons (il faudrait plutôt dire palais) un jeune enfant de neuf ans qui tient une table de jeu en société avec une autre personne, au côté opposé de la table.—C'est cet enfant qui était le principal dans le jeu.—C'est dans ces maisons que tant d'infortunés ont vu, l'autonomie dernier, toute leur fortune s'engloutir! fortune qu'ils avaient pourtant en tant de peine et de fatigue à ramasser aux mines! La ruine d'un grand nombre a été tellement complète, qu'il ne leur est pas même resté les moyens de s'en retourner.

Les deux tiers des navires et vaisseaux de toute espèce qui sont dans la rade sont abandonnés de leurs équipages; ils servent de hangars; quelques uns qu'on a le plus rapprochés de terre sont des lodging houses, mais de la pire espèce.

Il est entré, hier, au port, un navire de Sydney, Nouvelle Hollande, ayant à bord 80 passagers. Quelques uns avaient leurs maris, mais les autres n'en ayant pas, s'offraient au plus haut enchérisseur: l'armateur, à qui la peine de payer le passage de celle qu'il veut avoir pour épouse et le mariage est contracté sans autre cérémonie. J'ai rencontré un jeune Canadien, frère des MM. Beaudry, marchands de Montréal; il fait de bonnes affaires et doit monter en même temps que moi jusqu'à Yuba-City, où il va établir un magasin: c'est un vrai gentil homme; je suis certain qu'il va faire une fortune prompte et brillante. C'est dans son office que j'écris cette lettre.

26 février.

Ce qui précède était écrit il y a trois jours: mon âme était navrée de tristesse de voir que vous ne m'aviez pas écrit... Ce même jour les malles étaient arrivées de New-York et j'étais un des premiers rendu au bureau. Je passai cinq mortelles heures à attendre inutilement au guichet: "No letter at your address," fut tout ce que je puis obtenir. Plus qu'habituellement, je repris le chemin de ma pension.

Ce matin, les préparatifs de mon départ pour les mines étaient faits... j'allais partir.

mais auparavant je voulais encore aller frapper au bureau de la Poste.

Quels n'ont pas été ma surprise et mon bonheur, lorsque quelques minutes après que j'eusse de nouveau donné mon nom, on m'apporta un gros paquet de lettres du Canada à mon adresse! c'était toutes les tiennes, etc., etc. Avant de terminer, je te dirai que tout le monde est loin de faire fortune ici... Trente Canadiens sont arrivés hier de Panama; malheureusement, ils n'ont pas le succès... Or il n'y a rien de plus triste que d'arriver ici sans argent... Beaucoup croient trouver de l'emploi, en arrivant, et sont cruellement déçus... J'ai eu hier occasion de voir congédier de pauvres journaliers engagés à la Corporation, faute par elle de moyens de les payer... Le bois, qui valait l'été dernier de 300 à 350 piastres les 1000 pieds, ne vaut aujourd'hui que 75 piastres; juge s'il y a eu de quoi se trouver ruinés par leurs spéculations. J'ai demeuré à Panama dans la même pension qu'un jeune et bien estimable médecin, le Dr. Duguay, qui t'a donné ses soins à Ste. Martine; il est mort dans la traversée de Panama à S. Francisco; sa mort a causé une indicible tristesse parmi les 20 et quelques passagers Canadiens qui étaient avec lui sur le navire Charles-Town.

Adieu, adieu, cher frère. Je pris à l'instant pour les mines. Ton frère, Achille Chiniqy. S. Francisco-Californie, 26 février 1850.

Nous reproduirons mardi l'article sur les puits artésiens dans l'Amérique du Nord.

Nouvelles et Faits Divers.

Tableau du recensement de la cité de Montréal, pour 1850 comparé avec celui de 1844. Catégories: Natis d'Angleterre, Natis d'Irlande, Natis d'Ecosse, Natis du Canada (Français), Natis du Canada (Anglais), Natis de différents autres endroits, Natis des Etats-Unis.

LE DR. WEBSTER.—Les avis sont toujours fort partagés sur la question de savoir si la sentence capitale sera ou non exécutée. Des pétitions en faveur du condamné circulent à New-York et à Philadelphie, ce dont les journaux de Boston montrent un vif étonnement. C'est en effet, selon toute apparence, la première fois que la population d'un Etat s'efforce d'intervenir dans un acte qui regarde exclusivement la justice d'un autre Etat. La pétition de New-York, dont nous avons eu le texte sous les yeux, a peut-être le tort d'exprimer des doutes sur la valeur du verdict. Quelles que soient les objections qu'on y puisse faire, il ne faut point perdre de vue que, désormais, ce n'est plus un jugement qu'on réclame, c'est une grâce que l'on implore.

—Armellini. (l'un des Triumvirs) depuis la chute de la république Romaine, dont il était un des soutiens principaux, est réfugié à Liège en Belgique. Un jour il rencontra deux petits garçons qui se battaient: il s'arrêta, s'informa du sujet de la querelle, et apprenant que l'un d'eux avait perdu un sou et ne voulait pas le payer, il tira un franc de sa poche et leur donna à condition qu'ils feraient la paix. Le petit bon-homme considérait d'abord avec stupeur ce don magnifique; puis, se ravisant: "N'êtes-vous pas, dit-il, ce monsieur italien arrivé dernièrement?—Oui, c'est bien moi.—Oh! alors, rendez-vous vingt sous; nous ne voulons pas d'argent volé au Pape!"

REVOLUTION AU RÉNOU.—Une lettre écrite au Guayaquil par un négociant américain, sous la date du 4 mars, contient ce qui suit.

"Je vous informe avec regret qu'une révolution a éclaté ici le 20 février. Elle est presqu'exclusivement militaire. Don Diego Novoa a été nommé hier chef suprême, et l'ordre est observé jusqu'ici. Comme nos communications avec Quito sont interrompues, et que les principaux citoyens sont opposés au mouvement, il est impossible de dire combien de temps durera cet état de choses, ni quelle tournure prendront les événements."

UN NOUVEL OBSERVATOIRE.—New-York veut en tout garder la supériorité sur les autres villes de l'Union. Washington et Cincinnati ont un observatoire, New-York tient aussi à en avoir un; mais comme il serait difficile de trouver dans son enceinte une position assez isolée, assez à l'abri du tonnerre et de la poussière, pour que la science pût s'y livrer sans distraction et sans obstacle à ses travaux, c'est à Brooklyn que sera fondé l'observatoire. Brooklyn n'est-ce pas toujours New-York? L'entreprise est en bon train: une société est organisée sous le titre de "Société Astronomique;" elle a son président, son conseil et ses secrétaires; elle a déjà recueilli des souscriptions assez considérables. Elle compte sur le concours actif du professeur Mitchell, de l'observatoire de Cincinnati, elle veut avoir les instruments les plus beaux et les plus parfaits; elle ne regardera pas au prix. L'observatoire de Brooklyn veut tenir une place honorable dans le monde scientifique.

—Il vient d'être fondé à Londres une espèce de Club Colonial. On obtiendra aux salles du Club des informations de tous les points de l'empire britannique par l'entremise d'agents, par les journaux de chaque colonie, par les livres, documents parlementaires, rapports, mappes-mondes, etc. On devient souscripteur moyennant une livre sterling par an. Une dame avait promis à sa servante cinq dollars à l'occasion de son prochain mariage.

Cette fille épousa un homme peu avantagé de la taille, et la dame en voyant ne put dissimuler sa surprise: "Quel petit homme vous avez là, lui dit-elle!"—"Tiens, maîtresse," s'écria la première, "mais que pouvez-vous prétendre pour cinq piastres?"

LE DOYEN DES CHÊNES DE FRANCE.—On désigne comme le doyen des chênes de France un arbre situé dans un bois communal de l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges), près la forteresse Lorraine de la Mothe, que Mazarin fit démanteler. Son corps a 8 mètres d'élevation sous branches et 6 mètres 42 centimètres de circonférence à 1 mètre de terre. Il a cinq branches qui ont de 1 mètre 50 de circonférence à 2 mètres. Ce chêne a 40 mètres de bois, évalués, suivant le cours du jour, à 1,230 fr. D'après les indications fournies par les tables forestières, il serait âgé d'environ 650 ans. Il aurait ainsi été planté à la fin du douzième siècle.

MARCHÉ BONSECOURS.

Samedi, 6 Avril 1850.

PRIX DES DENRÉES.

Tableau des prix des denrées: Blé par minot, Avoine par minot, Orge do do, Pois do do, Blé Sarrasin do, Seigle do do, Graines de Lin par minot, Patates do do, Fèves d'Amérique par minot, do du Canada do do, Miel par livre, Beauf do do, Mouton par quartier, Agneau do do, Veau do do, Lard par livre, Beurre frais par livre, do salé do do, Fromage do do, Saindoux do do, Sucre d'étable do do, Cèdre par douz., Dindes (vieux) par couple, Dindes (jeunes) do do, Oies do do, Canards do do, Poulets do do, Penitrix do do, Pigeons do do, Pommes par quart, Oignons par minot, Farine par quintal, do d'Avoine do, Beuf par 100 livres, Lard frais, do.

NAISSANCE.

En cette ville, le 11, la Dame de M. J. R. Giroux, à mis au monde une fille. A Terrebonne, le 15 la Dame de l'hon. Joseph Ovide Turgeon, à mis au monde un fils.

DÈCES.

—Le 17, à 10 heures du soir, Marie-Corine Henriette enfant de Romuald Chénier, Ecr., Avocat, âgée de 3 ans et demi.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une école supérieure, en Français, demande une situation qu'il pourrait remplir immédiatement à des conditions très faibles. S'adresser au bureau des Melanges Religieux ou à l'Évêché de Montréal. Montréal, le 19 avril 1850.

AVIS.

ON recevra d'ici au 15 mai prochain, au Presbytère du Saull-au-Récollet, des propositions pour une allonge, un portail et deux toits à faire à l'église de la dite Paroisse. Les devis et conditions seront expliqués au lieu susdit. Toutes lettres devront être envoyées, franc de port. Saull-au-Récollet, 19 Avril, 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe 2e édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du Chemin de la Croix, d'un acte de consécration et de plusieurs Salutations à la Ste. Vierge; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-Bte. ROLLAND.

Montréal, N° 24, rue St. Vincent.

19 avril.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez

Montréal, { E. R. FABRE et Cie. 2 Avril 1850. } Rue St. Vincent N. 8.

ARBRES FRUITIERS, ETC.

VENTE PAR ENCAN D'UN CHOIX D'ARBRES FRUITIERS, D'ARBREAUX A FRUITS ET A FLEURS, ETC., ETC.

Le Soussigné agent pour JAMES DOUGLASS, écrivain propriétaire du ROSE BANK NURSERY,

offrirà à l'Écan dans ses appartements, jeudi le DEUX MAI prochain.—Une collection choisie de POMIERS, POIRIERS, CÉRISIERS, VIGNES, FRAMBOISIERS, FRAISIERS et ARBRES A FLEURS, tous propres au Climat du Bas-Canada.

Ces Arbres, etc. étant arrachés ce printemps, avec soin, avant la végétation, et conservés jusqu'au temps de la vente, seront dans le meilleur état possible pour végéter, dès qu'ils seront plantés, ce qui peut se faire en tout temps avant la mi-mai.

Nous espérons que des Catalogues descriptifs, et enseignant la manière de les planter et de les cultiver, seront prêts une semaine avant la vente. Les personnes éloignées qui donneront leurs ordres, remettront le prix probable au courier, peuvent être assurés qu'on portera autant d'attention à leurs intérêts que si elles étaient présentes. Cependant, elles doivent donner des informations particulières pour le transport de ces plantes.

CONDITIONS.—ARGENT COMPTANT. La Vente aura lieu à DIX HEURES avant midi. JOHN LEEMING.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VIE ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAU 26 CORNHILL, LONDRES. BUREAU 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., E. R. FABRE, ECR., H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PULTEP, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurances et de la société et peut permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et perçues n'a pas à en être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes échues.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes. — Ces billets peuvent être payés, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée — cela au choix que pourra faire connaître amicalement l'assuré, après avoir tenu pendant quatre années, à la fin de laquelle époque le Bonus sera de moitié de ce qu'il sera payé — et de la même sorte.

5. On alloue, 20 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, et, en outre, que la police ne sera pas perime si le paiement s'en fait pendant les trois premiers jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de sa main.

Le Bureau s'occupe également au local indigène ci-haut, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans rien de ce qui est dû.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des Formules en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE. CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAU PRINCIPAL: EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

D. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple. GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, O. C., Agent Légal. ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient plus amplement que s'en étaient formés par ses fondateurs. Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et à une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE. Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE. Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les dix dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mars 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du Bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable et en en On obtiendra toutes les informations nécessaires de la s'adressant au Directeur ou à tout autre agent Compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

ARCHITECTURE.

CARGÉ, SH. BAILL, Architecte, au vieux Louis, châte. au St. Haut-Ville, Québec.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Insurance Company) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL — £50,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOIVIN, ECR., Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

BUREAU LOCAL. WILLIAM WOLKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., GÉNÉRAL.

Conseiller Légal — L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitor-Général. Arbitre Médical — ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire — THOMAS RAMSAY, ECR.

QUÉBEC — Agent — H. W. WELCH, ECR., Arbitre Médical — Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE CANADA. Société — R. HARRISON, ECR., Melbourne — T. S. TAIT, ECR., St. Andrews — Frank Far. St. Ignace — Bouché de Rich. ECR.

St. John — Charles Piché — John Robertson, ECR. Huntingdon — R. B. So. Hantsburg — Georges Hamilton, ECR.

St. Catharines — F. J. H. ECR. Durham — Wm. Baker, ECR. Sherbrooke — Wm. Ritchie, ECR.

CETTE Compagnie est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur de la fin de la vie humaine, ainsi qu'à accepter ou à déléguer des Annuités ou des Rentes de toute espèce, comme aussi des Survivances et d'autres Dons.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, placent les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, ce qui tend à attirer une réduction très-considérable du coût en gerant des assurances, des survivances et des donations sur un moindre paiement annuel ou une méthode prime annuelle, accordant des AVANTAGES supplémentaires immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'un avantage particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances à l'étranger, et la position qui leur permet d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et faciliter l'acte de chaque sur ses dividendes, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les consultant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge.

AGE A ATTENDRE. Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibanum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désiraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. ROY. Montréal 27 septembre 1849.

Eaux Planchâtres.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a nommé M. Jos BÉRIAG, Marchand Grocier, Place JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANCHÂTRE où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quint-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Félicité. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS D'EGLISES.

Messieurs les Syndics de la nouvelle Eglise de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, recevront à soumission pour achever les toits et les clochers de la dite Eglise de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désirent entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modèle en bois et le plan sur papier, faits par M. Morin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont en ce No. 50.

Celui qui suggérera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'art, de parachever les toits et les clochers de la dite Eglise, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné, St. Césaire, 5 Mars 1850.

L. TURCOT, PPRE.

BUSTE DE MGR. DE MONTRÉAL.

LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les leur livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chimique, etc., etc.

P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.

Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS JESUS en cire, de différentes grandeurs pour Eglises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA REINE DES FEMMES NOUVELLES.

(DÉCÉDÉE LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES Sœurs DE LA CHARITÉ, DITES Sœurs CHRIS-RIEN, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

A vendre à ce Bureau Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA.

PAR LE REV. C. CHESNEY, PPRE. LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de \$4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires, Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET, Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Evêché. Montréal, 21 septembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns for Court (COUR DE LA REINE, COUR SUPERIEURE, COUR DE CIRCUIT) and months (JANV., FEVR., MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUIL., AOÛT, SEPT., OCT., NOV., DEC.).

La Cour du Banc de la Reine. — Un Juge-en-chef et trois Juges puisés. — La Cour Supérieure. — Un Juge-en-chef et deux Juges puisés. — La Cour de Circuit. — Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de \$50, et des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, &c.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à \$50, et des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, &c.

La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respective, doit siéger à Québec et Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, doit siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, doit siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Chicoutimi, doit siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE.

Il prendrait à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudrait bien lui confier. Il apporterait à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELLEAU. Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.

Coin des rues NOÛRE-DAME ET ST. VINCENT. VERTU de nouveaux ses pratiques que son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques-quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8. Do do do in-12. Do do do in-18. Do des Ecoles chrétiennes in-12. Gymnase moral, in-12. Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36. Do des petits enfants in-32. Do des enfants pieux, in-32. Do de l'enfance chrétienne, in-18. Do Moral et Littéraire, in-12. Do Instructive et amusante, in-18. Do Catholique de Lille, in-18. Etc., etc., etc.

Un assortiment très varié LE LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850.

A vendre chez L. R. FARRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov. 849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Veuillez pour se préparer à la Fête de la naissance de S. M. C.

Par le R. P. MEZZARELLI de la C. de J., traducteur de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Dollar le Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.

Acquiescer un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique — Les conditions seront très-bonnes. — S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désiraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sauguet. Montréal, 9. nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .20 2 1/2. Chaque insertion subséquente, .00 0 1/2. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, .00 3 1/2. Chaque insertion subséquente, .00 0 1/2. Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, .00 0 1/2. Chaque insertion subséquente, par ligne, .00 0 1/2.

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU, St. Athanase, M. H. AUBERTIN.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'Évêché près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET, IMPRIMEUR. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, PPRE.